



**Rencontre avec les parents sur la crise actuelle à la FMSS,
consécutive à la réforme de la formation médicale au Cameroun**

Mbouo/Bandjoun, le 12 août 2013

Pistes de sortie de crise

1 - Contexte et justification

Par lettre N° 10/00088/N/MINESUP/DDES/ESUP/SAC/emb du 29 mars 2010, le Ministre de l'Enseignement Supérieur a autorisé l'Eglise Evangélique du Cameroun à créer et à ouvrir une Institution Privée d'Enseignement Supérieur (IPES) qu'elle a dénommée « **Université Evangélique du Cameroun** », en abrégé UEC. Le Conseil Synodal de juillet 2010 a pris acte de cette autorisation de création et d'ouverture par la résolution N° CSG 2010/10 du 30 juillet 2010 et le Président Général de l'Eglise, par décision N° 11/EEC/IBH/08-2010, a mis en place la première équipe rectorale et académique.

Cette équipe s'est tout de suite mise au travail pour le démarrage des activités académiques, notamment la confection des programmes, du dossier pour la régularisation de l'accord de création et d'ouverture, et a entrepris des démarches pour la signature des Accords-Cadres de Tutelle avec les Universités de Ngaoundéré, de Yaoundé I, de Hambourg en Allemagne et de Bâton Rouge aux USA. Tout ce processus a permis à l'UEC d'obtenir du Ministre de l'Enseignement Supérieur les documents qui autorisent provisoirement l'UEC à démarrer ses activités académiques, avec entre autres, la formation médicale jusqu'en Doctorat. Suivant la procédure normale de création et d'ouverture des Institutions d'Enseignement Supérieur au Cameroun, l'UEC a obtenu, après les autorisations provisoires de fonctionnement, l'arrêté de création et, par la suite, l'arrêté d'ouverture. Mais, alors que l'arrêté de création comporte bien la Faculté de Médecine, l'arrêté d'ouverture ne mentionne que la formation en sciences biomédicales. En effet, pendant que le dossier d'ouverture était transmis du Ministère de l'Enseignement Supérieur pour la Primature, à l'effet d'obtenir son visa, les accréditations ont été suspendues sur hautes instructions du Chef de l'Etat, suite à l'interpellation de l'Ordre des Médecins sur l'effet pervers de la multiplication effrénée des institutions de formation médicale au Cameroun. En effet, alors qu'il n'y avait que cinq (5) institutions privées supérieures de formation médicale autorisées en 2010, parmi lesquelles l'UEC, le Cameroun en comptait plus d'une vingtaine en 2011, dont un bon nombre sans aucun document officiel.

C'est cette situation déplorable qui a suscité la mise en place de la Commission Ad Hoc chargée de l'évaluation des Facultés de Médecine et des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur de formation Médicale, Pharmaceutique et Odontostomatologique, communément appelée Commission Sosso. L'évaluation s'est déroulée entre avril et novembre 2012. Suite à cette évaluation, il a été créé la Commission Nationale de la Formation Médicale, Pharmaceutique et odontostomatologique du Cameroun. A l'issue de la première rencontre de cette Commission en date du 30 juillet 2013, la filière médicale a été indirectement suspendue dans plusieurs institutions privées d'enseignement supérieur, dont l'UEC. Au vu de toutes les autorisations que l'UEC avait déjà obtenues, l'on peut comprendre que rien ne pouvait faire imaginer un seul instant qu'elle subirait un tel sort, qui peut faire croire au citoyen non averti que l'Eglise Evangélique du Cameroun serait allée à la délinquance vis-à-vis des lois et règlements de ce pays.

Face à cette « décision » brutale de suspendre la formation médicale à la FMSS, le Bureau National de l'EEC a décidé, entre autres et suite à une rencontre avec les parents d'étudiants le vendredi 2 août 2013, d'introduire une requête auprès du Premier Ministre aux fins de solliciter un sursis à exécution en ce qui concerne la suspension des activités de formation médicale à la FMSS, et de nous accorder un moratoire pour nous permettre de corriger les insuffisances relevées par la Commission Ad Hoc d'évaluation. Ce moratoire consisterait à l'arrêt de recrutement de nouveaux étudiants comme proposé par la Commission Nationale de la Formation médicale, pharmaceutique et odontostomatologique et décidé par le MINESUP pour l'année académique 2013/2014 et à la poursuite des activités académiques pour les étudiants allant en deuxième et troisième années. Dans ce cas, les activités académiques de la Faculté de Médecine ne reprendraient intégralement qu'au cours de l'année académique 2014/2015, au terme de l'habilitation de la filière médicale, après une évaluation en bonne et due forme par le MINESUP.

Cette démarche a permis au Bureau National de l'Eglise, représenté par le 3^{ème} Vice-Président Chargé des Finances, et à l'équipe rectorale d'avoir une séance de travail le lundi 5 août avec le Conseiller du Premier Ministre en charge du dossier de la réforme de la formation médicale au Cameroun et de rencontrer, le mardi 6 août 2013, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, en présence du Conseiller de Monsieur le Premier Ministre. Il faut souligner que le Ministre de l'Enseignement Supérieur était accompagné du Directeur des Accréditations et Assurance-Qualité du MINESUP. A l'issue de cette audience, le MINESUP nous a fait comprendre que la levée de la suspension des activités de formation médicale ne peut se faire que si l'UEC répond aux normes et standards exigés pour être accrédité à la formation médicale. Par ailleurs, il nous a donné l'assurance qu'il est prêt à recevoir et à étudier, même si c'est dans les prochaines semaines, l'acte de candidature de l'UEC et à déclencher le processus d'évaluation de la FMSS dès que nous pensons que nous répondons aux conditions requises.

Monsieur le MINESUP a toutefois insisté sur le fait que la FMSS de l'UEC n'est pas fermée, et que nous pouvons continuer à dispenser normalement la formation en sciences biomédicales, ou l'activer si ce n'est pas encore le cas, puisque la FMSS est autorisée à dispenser cette formation et que les étudiants de 3^{ème} en Sciences Médicales, qui ont régulièrement obtenu leur Licence, sont autorisés à faire le concours national d'entrée en 4^{ème} Année de Médecine.

Suite à ces rencontres, le Bureau National de l'Eglise Evangélique au complet s'est réuni le vendredi 9 août, avec tous les membres du Conseil d'Administration, pour analyser les résultats de la séance de travail avec le Conseiller du Premier Ministre et l'audience avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur. A l'issue de cette réunion, le Bureau National de l'Eglise et les membres du Conseil d'Administration ont instruit l'équipe Rectorale à l'effet de mettre en œuvre des mesures concrètes d'urgence de sortie de crise. Ces mesures concernent l'accompagnement des étudiants et la correction des faiblesses de la Faculté en vue de faire acte de candidature, le plus tôt possible, pour l'accréditation de la filière médicale.

2 - Mesures de sortie de crise

2.1 - L'accompagnement des étudiants

L'action à mettre en œuvre ici est triple :

a) Le renforcement des capacités des étudiants

- d'une part, renforcer les capacités des étudiants de première et deuxième années pour leur permettre d'accéder, avec le maximum de chance, aux conditions édictées par le MINESUP pour leur recrutement en deuxième et troisième années de formation médicale dans les établissements accrédités ;

- d'autre part, préparer les étudiants de troisième année à subir, avec les mêmes chances que leurs camarades des autres Facultés et Instituts accrédités, le concours national d'entrée en quatrième année de Médecine.

b) L'appui des étudiants dans la recherche des établissements d'accueil étrangers

L'UEC fait partie du Réseau des Universités Protestantes d'Afrique (RUPA), qui disposent en leur sein de Facultés de Médecine connues et reconnues sur le plan international. Il s'agit de :

- l'Université Protestante au Congo à Kinshasa (RDC) ;
- l'Université Libre des Pays des Grands Lacs à Goma (RDC) ;
- l'Université Evangélique en Afrique à Bukavu (RDC).

Lors de la rencontre du Bureau Exécutif du RUPA qui vient de se tenir à Yaoundé, il a été envisagé, dans le cadre de la solidarité entre les Universités membres de ce Réseau, de donner l'occasion, pour ceux des étudiants qui le désirent et qui en auraient les moyens, d'obtenir des places sur étude minutieuse du dossier, pour leur permettre de poursuivre, dans ces Facultés, leur formation médicale. Le Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Protestante au Congo a d'ores et déjà donné son accord et attend les dossiers. L'Université Evangélique du Cameroun est également prête à mettre en mission le Vice-Recteur pour porter en main propre et défendre ces dossiers.

c) L'activation de la formation en Sciences Biomédicales

L'UEC ayant obtenu en son temps l'accréditation en vue de la formation en Sciences biomédicales, mais ne l'ayant pas mise en œuvre, étudie, en ce moment, les voies et moyens pour réactiver cette formation en rapport avec l'Université de Ngaoundéré qui assure la tutelle académique. Les étudiants de niveau Licence des Sciences biomédicales, notamment ceux des sciences biologiques, étant autorisés à composer l'examen national d'entrée en 4^{ème} Année de médecine, il sera possible à l'UEC, par cette voie, de recruter de nouveaux étudiants en première année de sciences biomédicales au cours de l'année académique 2013/2014 et de garder à l'UEC ceux de nos étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} Années de la FMSS qui le désirent.

2.4 - La mise en œuvre des mesures d'urgence pour corriger les faiblesses de la FMSS

Au cours de leur rencontre du vendredi 9 août 2013, le Bureau National de l'Eglise et les Membres du Conseil d'Administration ont préconisé un certain nombre de mesures d'urgence à prendre, à savoir :

- ✓ la construction d'un bâtiment R+1 comportant deux salles de cours, une bibliothèque et un laboratoire répondant aux normes recommandées, livrable en fin octobre 2013 ;
- ✓ la commande des équipements et matériels de TP pour le laboratoire polyvalent dont la livraison interviendra avant la fin du mois de septembre ;
- ✓ la commande des livres pour compléter le stock existant dont la livraison interviendra avant la fin du mois de septembre ;
- ✓ l'abonnement à une bibliothèque virtuelle compte tenu du fait qu'il existe déjà au Campus de Mbouo la connexion Internet haut débit et le Wifi ;

- ✓ le recrutement de 4 enseignant(e)s permanent(e)s et d'un Doyen parmi les enseignants de rang magistral admis à faire valoir leurs droits à la retraite dans les Facultés de Médecine d'Etat, et dont la short list est déjà en cours d'examen.

D'une manière générale, et pour leur implémentation effective, toutes ces actions et bien d'autres sont inscrites dans un plan d'action réaliste et simplifié, étalé sur une année et dont l'ambition affirmée est de préparer notre acte de candidature à l'accréditation pour la formation en médecine à partir de l'année académique 2014-2015. Ce plan d'action, décliné de la manière suivante, entre en vigueur dès le 15 aout 2013.

Domaines	Actions à mener	Date limite en 2013	Responsable et membres
Infrastructures	- Construction d'un bâtiment R+1 Comportant 2 salles de cours, 1 bibliothèque et 1 laboratoire	Fin novembre	Le Secrétaire Général André Priso Philip Moumié
Equipements	- Commande des livres - Commande d'équipements et de matériels de laboratoire	Fin septembre	Prof. Jeanne Ngogang Prof. Thomas Njiné
Gouvernance académique	- Renforcement des capacités des Etudiants	Fin septembre	Prof. Thomas Njiné Prof. Jeanne Ngogang Prof. Jean Yomi
	- Réactivation de la formation en Sciences Biomédicales	Fin octobre	Le Rectorat La DAAC
	- Appui aux étudiants dans la recherche des établissements d'accueil à l'étranger	Fin septembre	Le Rectorat Le Secrétariat Général
	- Recrutement d'un Doyen et des enseignants permanents	Fin septembre	Prof. Thomas Njiné Prof. Jeanne Ngogang
	- Horaires et Programmes de Formation en sciences biomédicales	Fin octobre	Le DAAC Prof. Thomas Njiné
Gouvernance administrative et financière	- Organigramme de la FMSS	Fin octobre	Le Secrétaire Général Le Doyen
	- Elaboration du budget de la FMSS	Fin octobre	Le Secrétaire Général Le Doyen
Recherche et Coopération	- Convention avec les hôpitaux d'application	Fin octobre	Le Vice-Recteur Le Doyen
	- Recherche de partenariat, mobilisation des fonds et de la Diaspora	Fin octobre	Le Recteur Le Vice-Recteur
Lobbying	- Auprès de l'Ordre National des Médecins	Fin décembre	Le Vice-Recteur Le Doyen

Il n'est pas superflu de dire ici pour s'en réjouir, malgré la douleur de la crise actuelle, que notre partenaire, Pain pour le Monde (PPLM) basé à Berlin en Allemagne, s'est engagé à financer la construction d'un complexe pour la Faculté de Médecine. Ce complexe, dont le démarrage des travaux interviendra avant la fin de l'année 2013, comprendra :

- 5 salles de cours de 100 à 200 places chacune ;
- 4 salles pour laboratoires spécialisés ;
- 1 bâtiment d'incinération ;
- 1 bloc administratif abritant tous les Services du Décanat.

Cette construction ne pourra que renforcer notre dossier de candidature à l'accréditation.

3 - Conclusion

La FMSS se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Nous venons de dessiner à grands traits le chemin qui a conduit à sa naissance et qui nous conduit aujourd'hui à nous interroger sur son avenir. Nous avons tenté de dégager les scénarii du futur. Rigoureusement mis œuvre, le plan présenté ci-dessus nous permettra de relever le défi de l'accréditation de la filière médicale à la FMSS.

Nous voulons vous remercier, vous parents et étudiants, qui nous avez fait confiance depuis ces trois dernières années. Malgré cette situation difficile, qui semble hypothéquer l'avenir de nos enfants, nous voulons encore compter sur cette confiance et sur vos prières, afin de faire de l'UEC en général, et de sa Faculté de Médecine en particulier, un établissement d'enseignement supérieur protestant de référence.

Fait à Mbouo/Bandjoun, le 12 août 2013

Le Recteur,

Ré. Dr. Jean-Blaise KENMOGNE,